

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :
21 avril 2017

Début du Conseil 20 h 00

Nombre de Conseillers : **13**

Nombre de Conseillers Présents : **7**

Votants : **12**

Présents : Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, Sébastien ABADIE, François GUILLE, Sylvie MAZET, Gaëlle LAFARGUE, Morgane MAUREL.

Absents excusés : Christophe ESTUBE, Bernard JULLIE, Nicolas VERDIER, Franck VALETTE, Joëlle DE BARALLE, Vanessa GROSSEAU,

Monsieur ESTUBE donne tout pouvoir à Monsieur SOURSAC pour tout vote lors de la séance
Monsieur VALETTE donne tout pouvoir à Monsieur ABADIE pour tout vote lors de la séance
Monsieur VERDIER donne tout pouvoir à Monsieur GUILLE pour tout vote lors de la séance
Madame DE BARALLE donne tout pouvoir à Madame MAZET pour tout vote lors de la séance
Monsieur JULLIE donne tout pouvoir à Mme. MAUREL pour tout vote lors de la séance

Secrétaire de séance : M Jerome SOURSAC

La séance est ouverte.

M. Le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

Délibération pour le choix de l'entreprise pour les travaux de viabilisation du lotissement communal

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

M. Le Maire demande si, suite à la lecture du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2017, il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du compte rendu.

1 - Délibération choix de l'entreprise pour la viabilisation du lotissement communal chemin du Riounet.

M. Le Maire présente l'analyse faite par le bureau d'étude LBP. 7 entreprises ont répondu à cet appel d'offres. L'entreprise MERIC de Verdun sur Garonne a été classé numéro 1 pour un montant de **63491.00 €HT**

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire demande de procéder au vote pour valider le choix de l'entreprise MERIC.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

2 – Délibération et vote pour le budget lotissement communal 2016.

Après la présentation et les explications de M. le Maire le budget lotissement est approuvé.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

3 – Délibération et vote du budget assainissement 2016.

Après la présentation et les explications de M. le Maire le budget lotissement est approuvé.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

4 - Délibération et vote du budget communal.

Après la présentation et les explications de M. le Maire le budget lotissement est approuvé.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

6 – Délibération et vote des 4 taxes.

Les membres présents échangent sur la nécessité ou non d'augmenter les pourcentages servant aux calculs des 3 taxes. La CFE étant perçu directement par la communauté de commune suite au passage de cette entité en fiscalité professionnelle unique(FPU), nous n'avons plus à nous prononcer sur cette taxe.

Suite à cet échange, M. le Maire propose les différentes simulations préparées permettant de se prononcer lors du vote qui va suivre.

Le conseil municipal fait le choix de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2017, nous passons au vote.

Taxe d'habitation : taux de référence (2016) 23.39, taux voté pour 2017 : 23.39

Taxe foncière (bâti) : taux de référence (2016) 12.29, taux voté pour 2017 : 12.29

Taxe foncière (non bâti) : taux de référence (2016) 90.45, taux voté pour 2017 : 90.45

Pou rappel :CFE : taux de référence (2016) 22.39

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

6 – Délibération travaux effectués en régie 2017.

Les travaux qui seront effectués en régie en 2017, seront déclarés comme tels afin de récupérer la TVA (main-d'œuvre et fournitures).

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

7– Délibération sur la participation communale aux frais de cartes scolaires.

Le principe adopté l'année dernière est reconduit.

La commune participera à hauteur de 50% du coût demandé aux parents.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

8– Délibération sur la demande de subvention pour l'opération dératization.

Les membres présents proposent de maintenir cette demande.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

9– Présentation programme voirie 2017

M. le Maire présente le programme voirie proposé par la commission et le technicien voirie de la communauté de commune.

- VC13 Chemin du Riounet : création d'une bordure au niveau du monument aux Morts pour éviter que les eaux de ruissellement de la chaussée ne se déversent sur le passage d'une habitation.
- VC13 Route des amandiers : création d'une traversé de route pour améliorer l'écoulement du fossé.
- VC16 Chemin du Lac : Reprise du passage au niveau du croisement RD94 et VC16.

Le montant de ces travaux n'atteignant pas la somme allouée pour une année par la communauté de commune, un report sera fait pour l'année 2018.

Le programme est validé par les conseillers

Divers :

- Les menuiseries de l'école ont été changées pendant les vacances scolaires : Le chantier s'est très bien passé, la réception des travaux a été faite par Christian POZZA. Il n'a pas été relevé de défaut pour chantier.
- L'installation de l'aérothermie à la mairie a été réalisée.
- L'isolation du plafond de la salle des fêtes a commencé, le chantier sera terminé fin de semaine 17.
- Le changement des menuiseries de la mairie et de la salle des fêtes commencera semaine 19.
- Information : la société CEPECA et le SDE viennent faire des essais d'éclairage sur l'église le mercredi 26 avril
- Les supports vélos ont été installés à l'abri bus de Miquélas.
- M.GUILLE fait remarquer que beaucoup des véhicules roulent vite sur nos petites routes notamment aux abords d'habitations. Ce témoignage est confirmé par l'ensemble des conseillers présents. une réunion sera programmée pour étudier ce sujet en profondeur.

La séance est levée à 22h 00